

Comprendre le budget d'une commune, c'est comprendre les enjeux de l'action municipale. C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous présenter Voreppe, votre argent, un nouveau support entièrement dédié aux finances communales. Trois fois par an, ce supplément vous donnera, de manière pédagogique, les clés pour mieux comprendre comment est utilisé l'argent public, donc votre argent, dans la gestion de Voreppe. Ce 1^{er} numéro est tout naturellement consacré au budget 2017 voté le 23 février dernier.

Très bonne lecture
OLIVIER GOY
ADJOINT AUX FINANCES, À L'ÉCONOMIE
ET AUX RESSOURCES HUMAINES

BUDGET PRINCIPAL 2017

INVESTISSEMENT
2 372 053 €



FONCTIONNEMENT
13 356 223 €

COMPRENDRE

UN BUDGET COMPORTE UNE SECTION DE FONCTIONNEMENT ET UNE SECTION D'INVESTISSEMENT. CHACUNE COMPORTE DES DÉPENSES ET DES RECETTES.

FONCTIONNEMENT regroupe toutes opérations de dépenses et de recettes relatives à la **gestion courante et régulière de la commune**, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année. Par exemple dépenses de personnel, fluides, intérêts d'emprunts, recettes fiscales, produits des services, ...

INVESTISSEMENT retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui **modifient de façon durable la valeur du patrimoine**. Par exemple remboursement des emprunts, acquisitions immobilières, travaux nouveaux, subventions et dotations, produit des ventes, ...

ZOOM POUR 100 € DÉPENSÉS EN FONCTIONNEMENT

Les **dépenses de fonctionnement** représentent 85% du budget communal. Quand Voreppe dépense 100 € où vont-ils ?

PATRIMOINE,
AMÉNAGEMENT
VOIRIE ET URBANISME
36 €

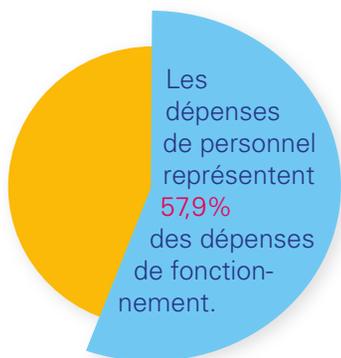
ÉDUCATION
ET PETITE ENFANCE
32 €

ANIMATION,
JEUNESSE, SPORT
ET CULTURE
21 €

8 €
SOLIDARITÉ, SENIORS
ET CCAS

3 €

COMMUNICATION



0%

Pour la troisième année consécutive, le taux d'évolution des dépenses de fonctionnement, à périmètre constant, est de 0%. Cet effort porte principalement sur les dépenses de personnel, qui représentent 57,9% des dépenses de fonctionnement. Les mesures gouvernementales, qui s'imposent aux collectivités, comme la revalorisation du point d'indice ou le nouveau protocole sur le parcours professionnel impacteront mécaniquement le budget de fonctionnement de 150 000 €, somme qu'il faudra dégager par ailleurs.

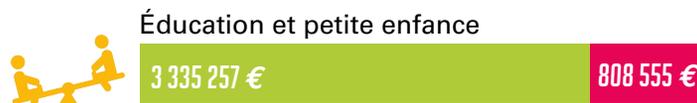
ZOOM

Les dépenses de personnel comprennent les salaires mais aussi les charges patronales, les formations, les vêtements professionnels de sécurité...

RÉPARTITION PAR POLITIQUES DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

 Ressources Humaines

 Hors Ressources Humaines



BON À SAVOIR
Le pôle Aménagement et urbanisme gère l'ensemble des bâtiments publics. À ce titre les dépenses de fonctionnement relatives aux écoles, crèche, salles festives, terrains de sport,... lui sont affectées.

BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes sont distincts du budget principal mais sont votés par le Conseil municipal pour en effectuer un meilleur contrôle. L'intérêt de ces budgets est d'établir le **coût réel du service.**

CINÉMA : 1 303 000 €
FONCTIONNEMENT : 203 000 €
INVESTISSEMENT : 1 100 000 €

ZOOM : Le montant des investissements correspond aux travaux de rénovation et de création d'une seconde salle qui seront réalisés cet été.

VOREPPE CHALEUR BOIS : 2 336 350 €
FONCTIONNEMENT : 846 350 €
INVESTISSEMENT : 1 490 000 €

ZOOM : Le montant des investissements correspond à la réalisation du second réseau de chaleur sur le secteur Bannettes / Chapays.